N° 13 — 1883 CXVIIIme ANNEE Mardi 30 Janvier

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS

Paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

MM. HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle, Zurich, Hambourg, etc., la maison Rodolphe MOSSE, Zurich, Vienne, Berlin, etc., reçoivent pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, ainsi que MM. G.-L. DAUBE et Ce, à Zurich, Francfort s/M., Paris, etc., plus spécialement chargés des annonces provenant de la France et de la Belgique.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour un an, la feuille prise au bureau	fr. 7.—
expéd franco par la poste	» 8»80
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau	» 4»—
par la poste, franco	» 5»—
Pour 3 mois, la feuille prise au bureau	» 2»25
Pour 3 mois, par la poste, franco	» 2»80
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.	
Union postale, pour un an,	fr. 15»50
» » pour six mois,	» 8»50

PRIX DES ANNONCES remises à tem. De 1 à 3 lignes 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et plus 10 c. la ligne ordinaire ou son espace, 7 c. la répétition. Lignes avec lettres noires ainsi que lignes des annonces tardives encore admises, 5 c. de plus. Réclames 20 c. la lig. Avis mort. fr. 1»50 à 2. Annonces non-cant. 15 c. la 1re fois et 10 ensuite. Pour mettre : s'adresser au bureau 50 c. Adresses données par écrit 10 c. — Dans la règle les annonces se paient d'avance ou par remboursement, et doivent être remises la veille de la publication, avant onze heures.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE - Janvier 1883

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. Direction	Force	ETAT du CIEL
26	+ 1.4	— 2.7	+ 5.4	711.6	8.9	SO	fort	nua.
27	+ 2.5	— 0.6	+ 5.0	722.4	4.2	»	»	»
28	+ 2.8	+ 1.2	+ 5.7	727.6		O	moy.	»

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

26	— 3.7	— 5.2	— 2.8	658.2		SO	fort	cou.
27	— 3.4	— 4.4	— 3.0	667.7		O	»	»
28	— 2.6	— 4.0	— 0.8	671.0		»	moy.	»

Niveau du lac : 430.85 — 430.82 — 430.74.

Publications municipales

En conformité de la loi municipale, les personnes domiciliées dans le ressort municipal de Neuchâtel et qui **possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton,** sont invitées à remettre au bureau des finances de la Municipalité, d'ici au **31 janvier prochain,** une déclaration signée, indiquant, avec l'adresse du contribuable, la situation, la nature et la valeur des dits immeubles. Les contribuables qui n'auront pas remis cette déclaration dans le délai indiqué seront soumis à l'impôt sur le chiffre entier de la taxe de l'Etat.

Il ne sera pas tenu compte des déclarations antérieures qui ne seront par renouvelées cette année.

Neuchâtel, le 19 janvier 1883.

Direction des finances.

En conformité de la loi municipale, les personnes **non-domiciliées à Neuchâtel, mais possédant des immeubles dans le ressort municipal,** sont invitées à adresser au bureau des finances, d'ici au **31 janvier prochain,** une indication précise de la situation, valeur et nature des dits immeubles. Les contribuables qui n'enverront pas cette déclaration seront taxés sans recours par la Commission.

Il ne sera pas tenu compte des déclarations antérieures qui ne seront pas renouvelées cette année.

Neuchâtel, le 19 janvier 1883.

Direction des finances.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre, **une vigne** située à **Monruz-Dessus,** rière Neuchâtel, au bord du chemin de Fahys, d'une contenance de 3564 mètres (10 ouvriers). Bel emplacement pour une construction. S'adresser en l'étude H.-L. Vouga, notaire.

On offre à vendre plusieurs maisons au centre de la ville, de bon rapport, 6, 7 et 8 %; paiement facile. S'adresser à **Rod. Lemp** père, à l'hôtel du Commerce, ou rue des Moulins 21, au premier.

FORÊT A VENDRE

au Champ-du-Moulin

La **Commune d'Auvernier** fera vendre, par voie d'enchères publiques, le **lundi 19 février 1883, dès 2 heures de l'après-midi, à la Maison de Commune d'Auvernier** (salle de justice), la propriété qu'elle possède au Champ-du-Moulin, rière Boudry.

Cette propriété dite « **la Grande Côte** » comprend 47 hectares (175 poses) de forêt en plein rapport.

Pour visiter l'immeuble et connaître les conditions, s'adresser à M. Philippe Lardy, président de Commune, à Auvernier.

Boudry, le 13 janvier 1883.

BAILLOT, notaires.

Ensuite d'une surenchère faite conformément à l'article 836 du code de procédure civile sur le prix de l'immeuble désigné ci-après, exproprié au citoyen Daniel-Auguste Bonjour, maréchal, domicilié à Lignières, actuellement en faillite, le juge de paix du cercle de Lignières a fixé une nouvelle et dernière séance d'enchères du dit immeuble au lundi 12 février 1883, dès les 10 heures du matin, à l'Hôtel de Commune de Lignières. L'immeuble dont il s'agit consiste en :

Cadastre de Lignières.

Article 138, plan folio 7, n° 48. Devant le bois des Sassels, champ de 2817 mètres. Limites : Nord 1782, est 1594, sud 780, ouest 571, 843, 1746, 731.

Les conditions de vente seront lues avant les enchères.

Ensuite de la surenchère, la mise à prix est de fr. 495.

Donné pour être inséré trois fois dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel.*

Lignières, le 20 janvier 1883.

Le greffier de paix,
C.-A. DESCOMBES.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Lundi 5 février, la Commune de Neuchâtel vendra les bois suivants aux enchères publiques :

2573 fagots,
65 stères chêne,
20 » sapin.

Rendez-vous au Plan, à la maison du garde.

On vendra par voie d'enchères publiques, ***lundi 12 février 1883, à 2 h. après-midi, aux Écuries banales :***

1° ***Un char à flèche avec brancards,*** dit char à vin.

2° ***Une voiture à deux chevaux, à quatre places,*** garnie en drap bleu.

Neuchâtel, le 29 janvier 1883.

Greffe de paix.

Vente de bois

Le samedi 3 février prochain, dès les 8 1/2 heures du matin, le Conseil communal de Bevaix vendra par voie d'enchères les bois ci-après :

56 stères foyard,
53 » sapin,
15 » chêne,
4 billes de chêne mesurant environ 400 pieds cube,
6 billes sapin,
1 bille foyard,
3 chars jeune chêne pour bois de service,
1400 fagots foyard et chêne,
20 chars branches sapin.

Rendez-vous à la Charbonnière, où il sera fait lecture des conditions.

Bevaix, le 29 janvier 1883.

Ed. RIBAUX, secrétaire.

Vente d'un piano de concert

Le Comité de la Société de musique de Neuchâtel fera vendre, par voie d'enchère publique, le 31 janvier 1883, à 2 heures, au domicile de M. Rod. Schinz, route de la gare, n° 25, à Neuchâtel, un grand piano à queue provenant de la fabrique Erhard à Paris. Cet instrument, dont il a été fait usage jusqu'à ces derniers temps comme **piano de concert,** est en très bon état de conservation. Conditions avantageuses. S'adresser pour voir l'instrument à M. Rod. Schinz, à Neuchâtel. (H-8-N)

Enchères de rural

A CORTAILLOD

Le vendredi 2 février 1883, à 1 heure après-midi, le syndic de la masse bénéficiaire du citoyen César Audétat, en son vivant voiturier à Cortaillod, exposera en enchères publiques les objets ci-après désignés : Un cheval de trait, harnais au complet, collier, bâche, outils aratoires, arche, van, cribles, couvertures, char avec accessoires, brecets à vendange, chaînes, glisses, traîneau, charrette, herse, échelle, limonières, bert et autres objets divers.

Foin, paille et fumier.

Les conditions seront lues avant les enchères.

Boudry, 25 janvier 1883.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

867 On offre à vendre un grand bois de lit en sapin, avec sommier. S'adresser au bureau d'avis.

PIANO à vendre. S'adresser rue du Coq-d'Inde, n° 2, 3me étage.

ATTENTION!

Mme ODINI-FREY

23, rue des Moulins, 23

se recommande à l'honorable public de la ville et des environs pour la vente et l'achat de meubles en tous genres ; literie, lingerie, vêtements usagés, etc.

Sur demande, elle se rend à domicile.

OUVROIR

12, rue du Château, 12

A vendre, chaque jour, du linge et des vêtements confectionnés pour femmes et enfants, linge de cuisine et de toilette, tabliers blancs et en couleurs, draps de lit, blouses pour hommes, etc.

Le portrait bien réussi du

Colonel PHILIPPIN

par M. ANTONY, peintre,

format 50 × 33 cm., est en vente chez

Henriod & Bickel, Neuchâtel,

seuls dépositaires.

Prix : Fr. 4. — Par la poste : Fr. 4»20. (O. 107 N.)

PRODUITS
DENTAIRES HYGIÉNIQUES
DU
Dr JOHN EVANS
Recommandés depuis quinze ans par les Célébrités Médicales,
Poudre JOHN EVANS
Fortifiante, Antitartrique.
Élixir JOHN EVANS
Antiscorbutique, Antiseptique.
Opiat JOHN EVANS
SANS OPIUM
Pour Éruption, première Dentition.
Paris, Avenue de l'Opéra, 41

Dépositaire à Neuchâtel :
M. **Henry Knöry,** droguiste.

Nouvelles plumes BUNZEL

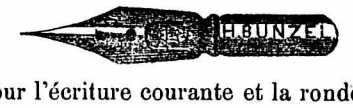

pour l'écriture courante et la ronde.

En vente chez :

HENRIOD et BICKEL, à Neuchâtel.

(O-118-N) *Gros et Détail.*

Une machine à régler

à vendre, avec trois composteurs et plumes assorties, en bon état, pour registres et cahiers d'école ; emploi facile ; prix modique. Le bureau de la feuille indiquera. 832

Je rappelle à ma bonne clientèle et au public en général, que j'ai toujours des **becs « Victoria »** si recherchés pour lampes à pétrole, avec des **tubes incassables.**

Cet éclairage est le meilleur et le meilleur marché.

Rob. JAHN, lampiste,
Neuchâtel.

Médaille d'argent et diplôme d'honneur ont été décernés à la

Pâte pectorale suisse

DE

REINERT & GOLAY, A GENÈVE,

qui est le remède le plus efficace pour combattre promptement toux, catarrhes, affections de poitrine.

En vente : **Neuchâtel,** M. Bauler, pharmacien ; **Corcelles,** M. Leuba, pharmacien ; **St-Blaise,** M. Virchaux, négociant ; **Chaux-de-Fonds,** M. Monnier, pharmacien.

BRASSERIE BAVAROISE

près Yverdon

Le public de Neuchâtel et des environs est averti que le dépôt des produits de cet établissement, qui vient d'être complètement réorganisé, a été confié à M. Dagond, concierge, rue de l'Hôpital 7.

EN LIQUIDATION chez Mlle Favarger, rue de l'Hôpital 6, toutes les marchandises de la saison :

Chapeaux garnis et non garnis, plumes, fleurs, dentelles, velours, peluches, rubans, tulles, gaze, voilettes et quantité d'autres articles.

Avis aux propriétaires de vignes

Echalas refendus, 1er choix, de 1m50, à fr. 50 le mille pris au chantier.

W. Brunner-Koller,
gare Neuchâtel.

A vendre une table anglaise à volet, une berce, un lit sapin, une armoire à 2 portes et un canapé. S'adr. Tertre 8, au magasin.

A vendre les années 1880-1881 de la Revue des Deux Mondes. S'adresser Faubourg du Crêt 8.

☞ La vente annuelle des livres et revues de la **Nouvelle Société de lecture** aura lieu le 8 février prochain, à 10 heures du matin, au magasin de M. O. Philippin, relieur, rue du Trésor.

A vendre environ 700 pieds de fumier moitié de vache, bien conditionné et à bas prix, courtine municipale. S'adresser à M. Bloch, ruelle Dublé.

Beau choix d'oiseaux

à vendre, canaris hollandais et parisiens, chardonnerets et métis, bouvreuils, becs-croisés rouges, linottes, tarins, serins, pinsons, grives, merles, rouges-gorges, etc. On peut aussi avoir des cages. S'adresser rue du Neubourg, n° 32, au plain-pied.

Huile de foie de morue des Iles Lofoden, blanche, naturelle.

Extraite des foies frais sur place et, par ce procédé, d'une saveur très agréable pure et, comme efficacité, de première qualité.

Dépositaire général : Pharmacie ROHN, rue du Mont-Blanc, **Genève.**

Dépositaire : *Pharmacie BAULER, à Neuchâtel.*

ASTHME CATARRHE OPPRESSION calmés à l'instant, guéris par les **TUBES LEVASSEUR**, boîte, 3 fr. *Pharmacie, 26, rue de la Monnaie, Paris.*

NÉVRALGIES Guérison immédiate par les **PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES** du Dr Cronier, Bue 3f, Paris, Phie Levasseur, 23, r. Monnaie.

A Genève, Burkel frères, et dans toutes les bonnes pharmacies. (H. 8823 X.)

9 MÉDAILLES D'OR ET DIPLÔMES D'HONNEUR 9

VÉRITABLE

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG

FABRIQUÉ À FRAY-BENTOS (AMÉRIQUE DU SUD)

EXIGER LE FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE J. Liebig EN ENCRE BLEUE

Vente en gros par les Correspondants de la Compagnie pour la Suisse :

MM. WEBER et ALDINGER, à Zurich et St-Gall. — M. Léonard BERNOULLI, à Bâle.

En vente chez les marchands de comestibles, droguistes, épiciers, etc.

THÉ PURGATIF DE CHAMBARD

MARQUE DE FABRIQUE

Ce Thé, uniquement composé de plantes et de fleurs, d'un goût très agréable, purge lentement, sans dérangement et sans fatigue. Aussi les personnes les plus difficiles le prennent-elles avec plaisir. Il débarrasse l'estomac de la bile, des glaires et des humeurs, entretient le ventre libre, active les fonctions digestives et facilite la circulation du sang. Grâce à ses propriétés, il réussit toujours contre les **Maux de tête, Migraines, Etourdissements, Maux de cœur, Palpitations Mauvaises digestions, Constipation,** et dans toutes les indispositions où il est nécessaire de dégager l'estomac et les intestins.

Exiger la Marque de Fabrique.

VENTE EN GROS à PARIS, chez A. SICRE, 13, rue Bertin-Poirée.

DÉTAIL : dans toutes les bonnes Pharmacies. — Prix par Boîte, 1 fr. 25

A Genève, Burkel, Uhlmann, Eyrand, V. Wagnon, pharm. (H-8990-X)

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter, à proximité de la ville, une petite vigne ou un terrain propre à être cultivé. Adresser les offres case 229, Neuchâtel.

On demande à reprendre, pour le mois d'avril ou de mai, un bon commerce d'**épicerie et mercerie.** S'adr. sous chiffres L. D. 241, à MM. Haasenstein et Vogler, à Neuchâtel. (H. 30 N.)

Avis aux commerçants

Les commerçants qui auraient des marchandises défraîchies ou hors de mode, telles que : mercerie, quincaillerie, chaussures, étoffes, articles de modistes, etc., etc., n'ont qu'à s'adresser au sieur A. Lévy, soldeur, rue Rousseau 22, Genève.

NB. Le sieur Lévy devant venir à Neuchâtel et les environs le 19 février, les personnes qui auraient de ces marchandises sont priées de lui écrire au plus tôt pour qu'il puisse passer chez elles lors de son séjour.

Avis aux vignerons

On achète encore des escargots au CAFÉ SCHMID, Ecluse 7, Neuchâtel.

Chez le même, une belle chambre à louer, au 1er étage.

Demande de montres !

Un commerce de fournitures de montres de **premier rang,** fort achalandé, ayant en vue de tenir aussi des **montres,** désire entrer en relation avec des fabriques renommées, qui ont une correspondance régulière avec les **maisons en gros de Hambourg.** Offres sous chiffres **H. J. 183, à Rodolphe Mosse, à Hambourg.**

(M. a. 181/1 H.)

On demande à reprendre, dans le canton de Neuchâtel ou de Vaud, un magasin d'épicerie, mercerie ou de tabac ; à défaut, un petit buffet de gare, bien achalandé. Adresser les offres poste restante Chaux-de-Fonds, aux initiales B. M. n° 120.

On demande à acheter une maison bien située, si possible au centre de la ville. S'adresser à S.-T. Porret, notaire, Neuchâtel.

A LOUER

A louer de suite un logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à M. Haller père, restaurant Bellevue, à la gare.

Chambre meublée et places pour deux coucheurs. Evole 33.

A louer pour 2 messieurs une chambre meublée, se chauffant. S'adr. Grand'rue 4, 3me étage.

A louer une petite chambre meublée. Rue de l'Hôpital n° 22, 4me étage.

A louer pour St-Jean, à un ménage ou à deux dames, un petit logement à la rue J.-J. Lallemand, maison Frascotti. S'adresser au 1er étage.

Pour St-Jean 1883, un logement de 4 chambres et dépendances. Boine n° 5.

A louer une chambre meublée. Rue Saint-Maurice 8, au 3me.

A louer, pour la St-Jean 1883, un logement rue du Musée, n° 2, au second étage, composé de 7 chambres avec belles dépendances et eau. Pour le voir, s'adresser à Mme Nicolas, au 1er étage de la même maison.

A louer de suite :

Rue du Rateau : un logement de 2 pièces et dépendances.

Pour le 24 janvier : Rue des Moulins, logement de 2 pièces et dépendances.

S'adr. à M. Frédéric Convert, agent d'affaires, rue du Môle 1, au 3me.

A LOUER

1° **De suite, une petite maison avec jardin,** située au Faubourg du Lac, renfermant 7 pièces et dépendances, et dont le rez-de-chaussée peut être utilisé comme magasin.

2° **Pour St-Jean 1883,** un appartement situé rue du Concert, n° 6, au 2e étage, composé de 4 chambres, 2 chambres hautes, cuisine, galetas et cave. — S'adresser à H.-L. Vouga, notaire.

A louer de suite ou pour St-Jean 1883, l'appartement au 3e étage de la maison Nessi, rue des Moulins 3, à Neuchâtel, composé de 7 chambres, cuisine, galetas et cave. S'adresser à H.-L. Vouga, notaire.

A louer une chambre meublée, rue J.-J. Lallemand 5, au 4me.

A louer une grande chambre, indépendante, non meublée. S'adresser rue de l'Industrie 27, au 2me.

A louer de suite un petit appartement composé de 2 petites chambres et cuisine. S'adr. rue de la Place d'Armes 10.

A louer, pour St-Jean, à Vieux-Châtel, un logement de 4 pièces, cuisine, jardin et dépendances. Pour les renseignements, s'adresser à Mlle Ritter, Vieux-Châtel 2, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée, bien située, avec pension si on le désire. S'adresser Boine 8.

A louer une petite chambre meublée, rue du Château 1, 3me étage.

A louer de suite une chambre bien meublée, se chauffant. S'adr. place des Halles n° 5, 2e étage.

A louer, pour deux messieurs, deux belles chambres meublées. S'adr. chez M. Althaus, boucher, rue Fleury.

A louer, pour un monsieur, une jolie chambre meublée. Evole 1, au 3e.

Pour des messieurs, à louer, ensemble ou séparément, deux jolies chambres meublées. Seyon 4, au 3me.

Pour de suite, une chambre meublée, exposée au soleil. S'adresser faubourg de l'Hôpital n° 42, au 1er.

Pour jardinier

On offre à louer, à un jardinier, un terrain en nature de vigne et jardin, avec petite maisonnette et appartement. S'adr. Petit-Catéchisme, n° 1.

---

37 FEUILLETON

LA BENJAMINE

PAR S. BLANDY

Les hommes montèrent à cheval dans la cour de l'hôtel. Nous prîmes place dans la voiture de Mme Desbray pour aller trouver à la porte Maillot nos montures qu'un palefrenier y conduisait en main pendant tous ces préparatifs. Madame Desbray se faisait une fête de voir passer, de suivre ce qu'elle nommait notre cavalcade, et Amine s'efforçait de me rassurer en me donnant des conseils en termes d'équitation.

— C'est peine inutile, ma fille, lui dit Mme Desbray. Une fois en selle, Anna sera aussi calme que tu la vois sur les coussins de cette voiture. Toi, tu agis des nerfs, elle agit du raisonnement, et je crains moins les chutes pour Anna que pour toi.

L'indulgente Mme Desbray me flattait un peu ; c'était sa manière de faire la leçon à sa fille ; mais il m'aurait fallu une dose de poltronnerie peu commune pour manquer de sécurité sur la monture qu'on m'avait choisie. Ce cheval gris-pommelé qui obéissait au plus léger mouvement de ma main était aussi mouton de caractère que de profil, et je demandai à mon père si ce n'était pas un cheval acheté à un cirque, et assez docile, assez savant pour me comprendre avant même de sentir la bride.

— Oh ! la belle allée pour prendre le trot ! dit Amine dont le cheval, peu habitué à garder le pas, s'ébrouait.

— Si Reginald veut t'accompagner... lui dit mon père... Anna, tiens-toi bien.

Ils partirent tous deux et nous dûmes retenir nos bêtes que l'émulation gagnait. La cadence d'allure de leurs deux chevaux avait à distance quelque chose de merveilleux. Ils trottaient sur une même ligne, sans se dépasser d'une demi-tête, emportés d'un mouvement uniforme ; au-dessus ce couple équestre, les arbres de l'allée rejoignaient en voûte leurs rameaux entrelacés et ouvraient bien loin à l'horizon, sur l'azur pâle d'un ciel d'hiver, leur perspective en berceau. J'étonnai mon père et M. de Capmont en leur disant tout à coup :

Je veux trotter, moi aussi.

— Eh bien ! trottons, dit mon père qui échangea un signe avec le baron. Celui-ci rangea son cheval près du mien. On ne pouvait courir que deux de front dans l'allée et mon père resta en arrière.

Nous partîmes, et j'excitai ma monture sans répondre au baron qui me disait en étendant la main vers ma bride : Avez-vous peur ? Vous tenez-vous bien ? J'allais, moi aussi, mais par un effort de volonté, en me répétant à moi-même que je n'étais pas perchée en haut d'un clocher branlant, mais sur une vaillante bête dont les quatre jambes me porteraient solidement tant que j'aurais la présence d'esprit de me tenir en selle.

Mme Desbray, dont la voiture suivait la grande avenue latérale, me salua de son mouchoir déplié ; j'abaissai ma cravache devant elle et pour mieux mériter son approbation, je rendis encore la bride à mon cheval.

— Roger ! cria mon père qui suivait à dix pas.

M. de Capmont étendit encore une fois la main vers la bride de ma monture. Je ne sais quelle humeur me prit, mais je tournai vers lui mon visage échauffé par la course et, les dents serrées, je lui dis :

— Laissez-moi, Monsieur, ou je prends le galop. Laissez-moi tomber si je veux. Je ne vous saurai aucun gré de m'en empêcher.

Le baron avait au moins le mérite de ne pas s'imposer en dépit des gens ; il ne persista ni à me mener, ni même à me suivre ; il expliqua comme il voulut à mon père sa déchéance du rôle de mon grand écuyer, et je ne songeai qu'à rejoindre Amine et Reginald que je n'apercevais plus devant moi. Ils avaient gagné une allée transversale ; je m'y engageai, et les retrouvai avec d'autant plus de facilité qu'ils stationnaient à côté d'un chêne, la tête en l'air et désignant du bout de leurs cravaches un objet à demi caché par le lacis des branchages, encore chargés de feuilles roussies par la gelée.

— Ah ! te voilà ? dit Amine en rangeant son cheval pour me faire place à côté d'elle. Viens donc nous mettre d'accord. Nous profitons de notre tête-à-tête pour nous quereller.

— Le sujet de cette discussion est en l'air, lui répondis-je, puisque tous deux vous menaciez le ciel de vos cravaches.

— Non, ce n'est qu'un incident de notre querelle qui perche si haut. Voyons d'abord le fond. Je dis à Reginald qu'il doit quitter son trou provincial et résider tantôt à Paris, tantôt à Londres. Il dit qu'il ne peut pas souffrir le séjour de ces deux villes, ce qui est impoli et même brutal, soit envers nous, soit à l'égard de son père. Ne trouves-tu pas ?

— Ah ! m'écriai-je, M. Ameston a bien raison.

— Comment ! dit Amine en enlevant son cheval par un mouvement qui fit volter en arrière. Quand il se fut raccoisé, elle poursuivit : Toi aussi, tu va me vanter ton village et le repleurer encore ? Savez-vous ce que vous êtes ? deux ours dignes de vous comprendre... Tu me salues pour me remercier, pour me braver. Voyons si tu vas être jusqu'au bout contre moi. Je dis que c'est un nid d'écureuil, cet embrouilli vert pendu au milieu de ce chêne, et monsieur, — elle salua ironi-

A louer une chambre meublée donnant sur la rue du Seyon. S'adresser au magasin de cordes, même rue.

855 A louer, dans un des beaux quartiers de la ville, une chambre meublée, exposée au soleil. S'adresser au bureau d'avis.

Forge à louer à Cernier

Jeudi 1er février 1883, à 3 heures après-midi, en son étude, le notaire Frédéric Soguel, comme tuteur des enfants Brauen, remettra par enchères le bail, pour le 23 avril 1883 ou pour plus tôt si on le désire, de la forge de Cernier, comprenant un vaste atelier avec magasin et un logement. Ce bel établissement, complètement neuf, situé au centre du village, est d'une exploitation facile et jouit d'une nombreuse clientèle. On pourrait céder au locataire l'outillage et les provisions de fer.

S'adresser pour renseignements à M. Frédéric Soguel, notaire.

Pour le 24 mars, à louer près de la gare, deux appartements de 450 et 600 francs, comprenant 3 et 4 chambres, cuisine avec eau et dépendances. S'adresser chez M. A.-L. Jacot, agent d'affaires, Faubourg de l'Hôpital 40.

A louer, pour St-Jean, un logement au premier étage, remis à neuf, de 5 pièces et dépendances, maison n° 2, rue St-Honoré, place du Port. Vue sur le lac et les Alpes, soleil toute la journée.

A louer, dans la même maison, une grande et bonne cave avec bouteillers. S'adresser à A. Hotz, père.

A louer une mansarde meublée; s'adresser rue Purry, n° 6, au second.

A louer, pour St-Jean prochaine et pour cause de départ, un beau logement situé Grand'rue 4, au second étage, composé de 4 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser à Ch. Landry, coiffeur.

ON DEMANDE A LOUER

870 On demande à louer, pour Saint-Jean, un local pouvant servir d'atelier d'ébéniste, et un logement de 3 chambres, dépendances et eau. S'adr. au bureau.

866 **On désire de suite,** à Neuchâtel, pour une petite famille de deux personnes, un petit logement ou bien une grande chambre non meublée, avec droit à la cuisine et dépendances. Les offres sous A. S. 19, avec indication du prix, à adresser à la feuille d'avis.

Une famille soigneuse désire louer au centre de la ville un joli appartement de 4 pièces et dépendances. S'adresser à M. Gaberel, régisseur, rue du Môle 1.

On demande à reprendre, en ville ou aux environs, la suite d'une boulangerie, si possible avec café-restaurant. S'adr. à Beauregard, n° 5.

OFFRES DE SERVICES

Une bonne cuisinière désire se placer de suite. S'adresser au débit de lait, rue Fleury, n° 5.

quement Reginald, — prétend que c'est un paquet de gui. Qu'en dit ta sagesse?

— J'en suis fâchée pour toi, Amine, mais c'est du gui et un pied superbe. Comme il serait beau dans le vase de Chine craquelé du petit salon, et quel bouquet à offrir à Mme Desbray en souvenir de son lever matinal! C'est dommage qu'il soit si haut. M. Reginald te l'offrirait en guise d'offrande expiatoire et tu le donnerais à ta mère.

— Le voulez-vous? demanda Reginald à ma sœur.

— Je ne veux rien de vous, répondit-elle avec dépit. Faites cette gracieuseté villageoise pour Anna si vous êtes un berger habile à grimper aux arbres. C'est un talent qu'on ne trouve pas tous les jours l'occasion d'exercer à Paris. Comme l'on s'entend entre campagnards! Un Parisien aurait bien ri de la proposition d'Anna, et vous...

— Moi, dit Reginald en mettant pied à terre et en attachant son cheval au pied de l'arbre, moi, je vais l'exécuter.

— Mais vous savez que nous devons déjeuner au restaurant de la Cascade; je suppose que vous allez quitter votre habit pour ne pas nous exposer à paraître en public avec un cavalier déchiré en coureur de buissons. Nous allons donc vous laisser aux exploits de mâts de cocagne et nous vous souhaitons bonne chance.

(*A suivre.*)

Une honnête jeune fille de bonne maison cherche à se placer dans une famille comme cuisinière. Entrée de suite. Photographie et certificats à disposition. S'adresser pour renseignements à Mme Staub, Ecluse 5, Neuchâtel.

Une bonne

cuisinière

expérimentée, cordon bleu, désire pour de suite ou plus tard une place dans une grande famille distinguée ou dans une pension. Meilleurs certificats à disposition. Ecrire sous les initiales H. c. 325 Q, à MM. **Haasenstein et Vogler, à Bâle.**

Une personne de confiance et active se recommande pour des journées de savonnage et récurage. S'adresser rue du Seyon 15, rez-de-chaussée.

James HENRY, Sablons, n° 1, cherche un emploi de concierge, portier-jardinier, en ville ou à la campagne. Sa bonne conduite et son assiduité au travail sont les garanties qu'il offre aux personnes ou aux administrations qui voudraient bien l'honorer de leur confiance.

Une jeune fille de 17 ans, très recommandable, désire se placer comme bonne d'enfants. S'adr. à Mme de Bellefontaine, à Rochefort.

Une fille de dix-neuf ans, qui a déjà servi et qui possède de bons certificats, cherche une place de sommelière dans un hôtel ou un restaurant bien achalandé. S'adr. à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Colombier.

864 Une brave et honnête fille, âgée de 21 ans, cherche une place pour le 1er mars, comme cuisinière dans un ménage ou pour tout faire. S'adr. au bureau de cette feuille.

Une brave et honnête fille, âgée de 38 ans, demande une place pour faire tous les travaux d'un ménage sans enfants, dans une bonne famille pieuse à la campagne. Entrée le 15 février. S'adresser à Mlle Elise Chollet, rue des Moulins 1, au premier.

Une personne d'âge, parlant les deux langues, recommandée, désire se placer chez un monsieur ou une dame pour faire le ménage. S'adr. rue des Chavannes n° 5, chez Mme Bovet.

869 Une Schwytzoise d'un certain âge, qui a l'habitude d'un service soigné, désire se placer de suite pour faire un ménage ou comme cuisinière. S'adr. Moulins 21, 2e étage.

868 Une jeune Bernoise de 17 à 18 ans cherche une place dans un ménage, ayant déjà quelques notions du service dans une maison bourgeoise, et fille de braves parents, elle peut produire de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

Une très bonne cuisinière cherche à se placer de suite ou comme remplaçante. S'adr. rue du Neubourg 20, au 1er.

Une Neuchâteloise voudrait se placer de suite pour faire tout le ménage. Bonnes références. S'adr. au Secours, Ecluse, Neuchâtel.

859 Une personne d'âge, parlant les deux langues, bien recommandée, cherche une place de cuisinière ou pour tout faire dans une famille respectable, en ville ou à la campagne. S'adr. rue du Château 19.

OFFRE DE SERVICE

Un homme d'âge mûr, robuste et de toute confiance, non marié, d'un caractère paisible, muni de bonnes références, parlant le français et l'allemand, expérimenté dans tous les travaux d'ordre intérieur de maison, honnête et laborieux, cherche à se placer pour courant mars prochain comme concierge, valet de chambre d'une famille tranquille, valet de pied pour un vieillard ou infirme, garde-malade ou infirmier, aide dans un restaurant, laboratoire ou toute autre industrie, soit pour gérer un établissement; il lui est indifférent d'occuper une place en Suisse ou à l'étranger.

Adresser les offres sous chiffre O-111-N. à l'agence Orell, Füssli et Ce, à Neuchâtel. (O-111-N)

861 Une fille de 18 ans, qui parle les deux langues, aimerait se placer au plus tôt pour aider dans un ménage, en ville ou à la campagne. S'adresser rue des Moulins n° 25, au 3me.

A la même adresse, une cuisinière s'offre comme telle ou comme remplaçante.

862 Une jeune fille, de toute moralité, âgée de 22 ans, parlant l'allemand et le français, cherche à se placer comme demoiselle de magasin ou femme de chambre. S'adr. à la feuille d'avis.

On voudrait placer à Pâques, pour qu'elle apprenne le français en échange de son travail dans le ménage, une jeune fille d'honnête famille. S'adresser à M. Gruber, boulanger, 38, Mattenhof, Berne.

On voudrait placer une fille de la Suisse allemande, âgée de 22 ans, comme cuisinière dans une famille où elle pourrait apprendre le français. Bons certificats. S'adr. à Fritz Schaller, couvreur, à St-Aubin.

CONDITIONS OFFERTES

856 Une personne propre et active trouverait à se placer, pour commencement février, dans un petit ménage soigné; elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Le bureau du journal indiquera.

On demande

Une maison de commerce cherche, pour entrer en février prochain, un domestique intelligent, actif et de toute confiance, sachant la langue française. Il sera principalement occupé à l'emballage.

Des recommandations spéciales seront exigées.

S'adresser à Jules Perrenoud et Ce, à Cernier (Val-de-Ruz).

On demande à la campagne, dans une famille de 3 personnes, une domestique d'âge mûr, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Se présenter, muni de bons certificats, à Mme H.-L. Henry, à Peseux.

Compagne

est cherchée pour deux enfants de 2 à 4 ans, en Hongrie. Adresser les offres **M. 134,** à l'office de Rodolphe Mosse, à Vienne. (M. à 179 W.)

PLACES OFFERTES OU DEMANDÉES

Pour se perfectionner dans la langue française, **on désire placer une jeune fille** de 18 ans **dans un magasin;** on payerait une petite pension. Adresser les offres sous **H. 177 Y.** à MM. *Haasenstein et Vogler, à Berne.*

Un jeune homme de 21 ans, de toute moralité, fort et robuste, pouvant fournir de bons renseignements, cherche une place de jardinier dans une maison bourgeoise. S'adr. à M. Alfred Dubois, jardinier, à Colombier.

863 Une jeune homme intelligent, qui a fait son apprentissage de 3 ans dans une banque de Winterthur, cherche à se placer dans un bureau de la Suisse française. S'adr. au bureau de la feuille.

Une demoiselle (orpheline) de la Suisse allemande, âgée de 20 ans, et sortant d'un pensionnat de la Suisse française, cherche une occupation dans un magasin ou dans une famille honorable; elle ne réclame pas de gages, mais désire avoir l'entretien libre.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à Mlles Vouga, pensionnat de demoiselles, à Peseux, ou à M. Henri Furrer, lithographe, à Neuchâtel.

Un jeune coiffeur, de la Suisse allemande, âgé de 19 ans, bien recommandable, désire trouver une place comme tel dans la Suisse française. S'adr. pour renseignements à M. Wasserfallen, rue du Seyon.

Places pour deux ouvriers et un apprenti graveurs, et pour une ouvrière et une apprentie polisseuses, chez Léon Gauthier, St-Nicolas.

ON CHERCHE

une demoiselle française, protestante, diplômée, pour enseigner la langue française dans un pensionnat allemand. S'adresser aux initiales **E. 8627, à Rodolphe Mosse, Francfort s./M.** (M.a.202/1 F.)

Une jeune Allemande ayant reçu une bonne éducation primaire, parlant bien sa langue, et capable de donner aussi des leçons de musique, cherche une place auprès de jeunes enfants. Prétentions modestes. S'adresser à Mme Clerc-Droz, faubourg du Crêt 3.

On demande 3 acheveurs d'échappements ancre genre Boston. S'adresser chez Constant Morthier, rue du Parc 65, Chaux-de-Fonds.

871 On demande de suite un bon ouvrier chocolatier pour l'Algérie. S'adresser au bureau.

APPRENTISSAGES

865 Un jeune homme intelligent, actif et ayant fait ses classes, trouverait de suite une place d'apprenti dans une librairie. S'adr. au bureau de cette feuille.

On demande un apprenti jardinier. S'adr. à M. Perret, jardinier, St-Blaise.

On demande un apprenti boulanger, fort et robuste, qui pourrait entrer de suite. S'adr. à Ernest Girardier, boulanger, à Cortaillod.

On demande de suite une apprentie blanchisseuse. S'adr. Ecluse 24.

Une jeune fille de la campagne, intelligente et de bonne famille, pourrait se placer comme apprentie chez une couturière (en robes) de la ville. Entrée de suite. S'adresser Mlle Weber, rue St-Maurice 10.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

La personne qui a oublié ou perdu à Chanélaz, dans le courant du mois de mai 1882, un surtout, peut le réclamer contre désignation et paiement des frais au dépôt de l'omnibus de cet établissement, à Colombier.

On a oublié le jour de l'An, dans un restaurant de la ville, un pardessus, un parapluie et une petite glace. Prière de donner des renseignements sur ces objets au bureau de cette feuille; on récompensera.

On a perdu dimanche, en allant à la Roche de l'Ermitage, un médaillon en or avec portrait d'enfant. Le rapporter contre récompense faubourg du Crêt 27.

AVIS DIVERS

Salle circulaire du Gymnase

SAMEDI 3 février 1883, à 5 heures du soir

CONFÉRENCE

au profit de la

Crèche et des inondés d'Allemagne

donnée par le

Dr ALBRECHT de Neuchâtel.

Sujet: **Le lait de vache et les différents procédés employés pour sa conservation.**

PRIX: Fr. 1»50.

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES sera assemblée le jeudi 1er février 1883, à 8 heures du soir, au Collège. — Communications diverses.

Conférences de St-Blaise

Le jeudi 1er février, à 8 heures du soir, à l'hôtel municipal.

Conférencier:

M. ***G.-E. PERRET, professeur.***

Sujet:

Les mondes qui nous entourent.

Avis aux familles

Une famille bernoise, allemande, demeurant à proximité d'une école secondaire bien fréquentée, désire placer une fillle de 15 ans dans une famille de la Suisse française. En échange, on prendrait en pension un garçon ou une fille qui aurait la meilleure occasion d'apprendre l'allemand et de perfectionner ses connaissances dans les autres branches de l'enseignement. S'adr. à M. J. Bruder, notaire, à Zollbrük, district de Signau, Berne.

La Société étalonnière neuchâteloise prévient les éleveurs de chevaux que le lundi de chaque semaine, à partir du 5 février prochain, l'étalon **Utile** ne se trouvera pas à la station des Prés d'Areuse.

Salle circulaire du Gymnase

Mercredi 31 janvier, à 5 heures du soir

DERNIÈRE

Séance littéraire

de M. **Alphonse SCHELER**

PROGRAMME:

En famille (poésie). *Charles Potoin.*
La petite cousine. — Le loup. *Cl^s Hugues.*
Le secret de ma tante Zephyrine. *Edouard Pailleron.*
Le monologue! (comique). *H. Bourrelier.*
Manger à propos (comique). *Mulhauser.*
L'obsession (grande scène comique). *de C. Cros.*

Prix d'entrée: Fr. 2. — Pour MM. les étudiants et la jeunesse des écoles: Fr. 1. — Cartes aux librairies et à l'entrée de la salle.

Leçons de piano

Rue des Moulins 21, 2^me étage.
Rose SCHREYER-**CHRISTENER.**

Le soussigné désirerait prendre en pension pour Pâques ou le mois de mai, un ou deux jeunes gens ou jeunes filles pour leur enseigner l'allemand. Leçons particulières si on le désire. Il se trouve aussi une école secondaire au village. Prix de pension modéré et air salubre.

Adresser les offres à M. Steffen, ancien régent, à Kloten près Zurich.
(O. F. 174)

La Municipalité de Peseux met au concours:

1° L'établissement d'un couvert sur une de ses fontaines et pour les échelles du feu, soit:
la façon et la pose du bois de charpente,
les bases en pierre des colonnes,
les travaux de ferblantier et de couvreur.

2° La fourniture de quarante vareuses, ceintures et casquettes pour sapeurs-pompiers.

S'adresser pour tous renseignements à M. Bovet, président du Conseil municipal, auquel les soumissions devront être adressées dans la quinzaine.

Conseil municipal.

7^me CONFÉRENCE ACADÉMIQUE

au bénéfice de la

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE

dans la Salle circulaire du Gymnase.

Mardi 30 janvier 1883, à 5 h. du soir,

De l'intelligence chez les animaux

PAR

M. **BÉRANECK, professeur.**

Les cartes d'entrée au prix de 5 fr. pour les 6 dernières conférences (étudiants et élèves de pensionnats fr. 2»50) sont déposées chez le concierge du Gymnase.

Cartes de séance à fr. 1»50, à la porte de la salle.

Immeuble Chatoney

MM. les copropriétaires de l'Immeuble Chatoney sont convoqués en assemblée générale réglementaire pour jeudi 1er février 1883, à 3 1/2 heures après-midi, au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Ordre du jour:

Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes. — Fixation et paiement immédiat du dividende. — Proposition personnelle de modifications à apporter à la convention.

Neuchâtel, janvier 1883.

Le Comité.

CONFÉRENCE

au Collège de Corcelles

Mercredi 31 janvier, à 7 1/2 h. du soir,

Histoire de la machine à vapeur

son emploi dans le canton et en Suisse,

par M. le professeur **ISELY.**

Les actionnaires de la boulangerie par actions de Colombier sont convoqués en assemblée générale, mardi 30 courant, à 7 1/2 heures du soir, au Collège, avec l'ordre du jour ci-après:

1. Lecture de procès-verbaux.
2. Rendu compte de l'état de situation au 31 décembre écoulé.
3. Rapport de MM. les vérificateurs de comptes.
4. Rapport du Comité.
5. Fixation du dividende à répartir aux actionnaires.
6. Nomination de deux membres vérificateurs de comptes pour l'exercice 1883.
7. Nomination de trois membres du Comité dont deux rééligibles.
8. Divers.

Colombier, le 20 janvier 1883.

Boulangerie par actions,
Ed. BURDET, secrétaire.

Un séminariste, suisse allemand, muni de bonnes références, cherche pour le printemps prochain une place comme

instituteur

dans un pensionnat ou une famille où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française.

Adresser des offres sous chiffres Q. 65, à l'office de publicité de **Rodolphe Mosse, à Zurich.** (M. 34 c.)

TOMBOLA

DE LA

FANFARE MILITAIRE

de Neuchâtel

Un certain nombre de billets étant encore à vendre, nous avons établi des dépôts chez:

MM. Henriod et Bickel, place du Port.
Evard, marchand de tabacs.
Michel, » »
Huguenin, » »

Les dons seront toujours reçus avec reconnaissance chez M. Georges Matile, président de la Société, et au local, hôtel de la Croix fédérale.

Le Comité.

AVIS

concernant le registre du Commerce

En évitation de perte de temps et de correspondance, les personnes tenues de se faire inscrire au registre de Commerce et qui ne se présenteraient pas au bureau du préposé à Neuchâtel, sont avisées qu'elles doivent envoyer leur demande d'inscription avec leur signature **légalisée,** conformément à l'article 12 du règlement fédéral sur la tenue du registre du Commerce.

Neuchâtel, le 18 janvier 1883.

Le préposé au registre du Commerce,
Henri TOUCHON.

Mme BRAICHET-MUESSLI

SAGE-FEMME

après avoir été interne à la Maternité de Genève, vient de s'établir à Neuchâtel.

Elle se recommande au public, promettant des soins minutieux et irréprochables.

Domicile: Faubourg du Lac 15, au premier.

Comptoir J.-Albert DUCOMMUN

rue du Musée 4, Neuchâtel

GÉRANCE D'IMMEUBLES

Agence de renseignements commerciaux

CONTENTIEUX

Recouvrements et encaissements

L'agence se charge en outre de l'encaissement et du recouvrement des créances, des poursuites juridiques et de tous actes de procédure, tels que: significations, oppositions, saisies, etc. Elle se charge également de représenter des maisons étrangères et du pays dans les faillites, liquidations et partages.

Emolument fixe de fr. 2 à fr. 5 pour tout recouvrement non opéré.

AVIS

Une personne disposant d'un capital d'environ 20,000 francs, désirerait entrer comme associé ou commanditaire dans une maison de commerce. S'adr. par écrit sous initiales F. 83 M., poste restante Neuchâtel.

Les amis et connaissances de

Monsieur Nicolas SCHMID,

qui auraient été oubliés dans l'envoi des lettres de faire-part, sont informés de son décès survenu le dimanche 28 janvier, à Auvernier, à l'âge de 72 ans, après une longue et pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 31 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Communication.

ÉGLISE NATIONALE

Compte-rendu du collège des Anciens de Neuchâtel

pour l'année 1882.

Recettes.

Produit des sachets et troncs	Fr.	7673»01
Dons et legs	»	3277»—
Intérêt du compte-courant	»	19»05
Total	Fr.	10969»06

Dépenses.

Solde du compte de 1881	Fr.	288»56
Assistances diverses	»	11516»46
Total	Fr.	11805»02
Excédant des dépenses, déficit de l'année 1882.	Fr.	835»96

En portant ces chiffres à la connaissance du public, le Collège des Anciens adresse un pressant appel à la générosité des membres de l'Eglise. Il ose espérer qu'ils lui viendront en aide dans la situation difficile où il se trouve, et qu'ils lui permettront ainsi de continuer sa tâche en vaquant à l'assistance des malheureux.

Au nom du Collège des Anciens:

Le président, H. DUBOIS, past. — *Le caissier,* L QUINCHE-REYMOND.

Caisse de la Paroisse nationale de Neuchâtel

Compte de 1882.

Recettes

Reliquat du compte de 1881.	Fr.	205»36
Collecte du Vendredi-Saint.	»	1459»25
Intérêt bonifié	»	16»95
	Fr.	1681»56

Dépenses.

Indemnités payées pour leçons de religion	Fr.	162»50
Frais divers, imprimés, annonces.	»	339»75
Total	Fr.	1302»25
Solde disponible à nouveau	Fr.	379»31

Au nom du Collège des Anciens:

Le président, H. DUBOIS, past. — *Le caissier,* L. QUINCHE-REYMOND.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE. — Samedi, la Chambre des députés a terminé le débat sur la réforme de la magistrature, et l'article 1er du projet, conçu ainsi: « L'inamovibilité est supprimée; les juges sont élus », a été rejeté par 274 voix contre 224, sur 498 votants.

La crise ministérielle, imminente depuis plusieurs jours, a éclaté dans la journée de dimanche. MM. Duclerc et Billot, persistant dans leur refus d'accepter le projet Fabre, les autres ministres ont envoyé leur démission à M. Grévy, qui l'a acceptée. — (La proposition Fabre, dont il vient d'être question, reproduisait le projet du gouvernement en ajoutant l'interdiction pour les princes d'exercer des fonctions électives et des emplois civils et militaires.)

Lundi matin, M. Ferry avait refusé de former un nouveau cabinet. On décida alors de revenir à une combinaison Fallières. On assure que tous les ministres, sauf MM. Duclerc, Billot et Jauréguiberry, conservent leurs portefeuilles. M. Fallières prend la présidence du Conseil. MM. Tirard et de Mahy sont chargés par intérim, l'un des affaires étrangères, l'autre de la marine. Le général Thilbaudin est nommé ministre de la guerre.

Le correspondant du *Times* à Paris télégraphie à ce journal:

Dans une conversation avec un diplomate étranger, M. Grévy a constaté que le Sénat rejetterait les lois d'exception. Il a ajouté que si la Chambre les maintenait, elle lui donnerait le droit de la dissoudre. M. Grévy reconnaît l'impossibilité de gouverner avec la Chambre actuelle. Il a exprimé la confiance que de nouvelles élections seraient favorables à la République.

ALLEMAGNE. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie une lettre adressée par l'empereur au pape, en date du 22 décembre. L'empereur estime que, si un rapprochement se produisait pour les nominations d'ecclésiastiques, il permettrait de pourvoir aux vacances dans les rangs du clergé, et de soumettre de nouveau au Landtag les lois destinées à protéger contre le clergé les droits de l'Etat.

On croit que la grande majorité du Landtag prussien est favorable à cette révision.

— On annonce la mort à Wiesbade, le 24 janvier, du célèbre compositeur Flotow, l'auteur de *Martha*, l'opéra si riche en mélodies devenues populaires, de *Stradella* et d'un grand nombre d'autres opéras. Flotow était né en 1812, et était devenu aveugle dans ces dernières années.

RUSSIE. — Une imprimerie révolutionnaire clandestine a été découverte à Odessa; plusieurs nihilistes ont été arrêtés.

EGYPTE. — Le *Standard* annonce que sir Evelyn Wood a complété le choix des officiers anglais devant faire partie de l'armée égyptienne.

NOUVELLES SUISSES

— Les salles du Conseil national et du Conseil des Etats seront éclairées désormais à la lumière électrique. On s'occupe présentement de la pose des appareils Siemens.

SOLEURE. — Le Conseil d'Etat de Soeure vient d'interdire aux élèves de l'école cantonale de faire partie des sociétés de Zofingue, de l'Helvétia et de la Société suisse des étudiants. Il motive son arrêté par les rixes auxquelles donne lieu la rivalité qui existe entre ces trois sociétés. On a fait valoir aussi qu'il ne convient pas que des jeunes gens de 16 à 17 ans prennent les habitudes et les mœurs des étudiants plus âgés qui fréquentent des universités. Enfin, quelques pères se sont plaints de ce que les réunions de ces sociétés entraînent à des dépenses relativement considérables.

GENÈVE. — Une dame B, à Genève, qui s'obstine à tenir un bureau de placement de jeunes filles à l'étranger, sans autorisation, s'est vue condamnée, la semaine dernière, à une amende de 300 fr. et à 10 jours de prison.

NEUCHATEL

— Nous rappelons que la dernière conférence de M. Scheler aura lieu demain. Le programme en est très-joli: la séance sera terminée par l'*Obsession*, qui peut passer pour le chef-d'œuvre du monologue désopilant. M. Scheler le dit à ravir.

Jeudi, M. L. Bachelin fera sa dernière conférence, qui aura pour sujet: *La cathédrale de Strasbourg.*

Enfin, samedi, à 5 heures du soir, M. le Dr. Albrecht donnera, au profit de la *Crèche* et *des Inondés*, une conférence dans laquelle il parlera du lait de vache et des différents procédés employés pour le conserver.

Nous souhaitons qu'un nombreux public profite du travail de M. Albrecht et saisisse cette occasion qui lui est offerte de s'instruire en contribuant à deux œuvres de charité en faveur desquelles toute réclame serait superflue.

— Samedi soir et dimanche après-midi, de nouveaux désordres se sont produits aux réunions de l'Armée du Salut et aux abords de l'hôtel du Mont-Blanc. La police est intervenue samedi soir et a conduit au poste un individu qui n'a pas tardé à être relaché. Une bande furieuse a suivi les gendarmes et a jeté des pierres contre le poste de police. Ce n'est que vers 11 1/2 heures que le calme s'est rétabli.

Dimanche, entre 4 et 5 heures, il y a eu un attroupement rue de la Treille, beaucoup de bruit, des poussées, et quelques coups échangés: les auteurs de ce nouveau tumulte en voulaient, paraît-il, à un jeune homme faisant partie de la police organisée par le capitaine Becket.

Nous regrettons d'avoir à ajouter que la réunion allemande, salles des Conférences, et celle de l'Eglise libre, Place d'Armes, ont été troublées par une bande qui parcourait la ville en chantant et qui a tenté de pénétrer dans ces deux locaux.

— Samedi soir à 8 heures, on apercevait de Neuchâtel de l'autre côté du lac un incendie qui paraissait avoir d'assez grandes proportions, et que l'on croit avoir eu lieu à Grandcour.